

Manuel Utilisateur

Carnet d'adresses





Historique des modifications

Date	Description	Pages
10/09/04	Refonte du document	Toutes
	Création	Toutes

Auteurs

Eric Brison <eric.brison@i-cesam.com>

Marc Claverie < marc.claverie@i-cesam.com>

Yannick Le Briquer <yannick.lebriquer@i-cesam.com>



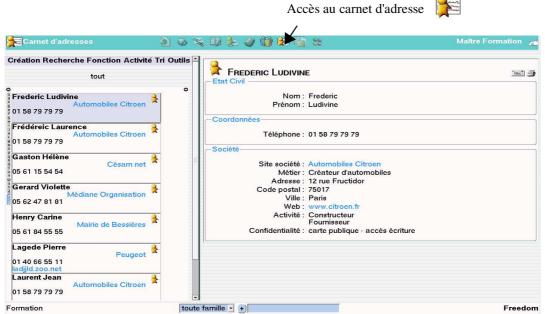
Table des matières

1.1.Présentation de l'interface	
1.2.Barre de menu	
1.2.1.Création	
1.2.2.Recherche	
1.2.3.Fonction	
1.2.4.Activité	
1.2.5.Tri	
1.2.6.Outils	/
2 -Fiche Personne	9
2.1.Création d'une personne	c
2.1.1.Cadre état civil	
2.1.2.Cadre société	
2.1.3.Cadre coordonnées	
2.1.4.Choix de la confidentialité	
2.1.4.Crioix de la comidentiante	
2.2.1.Les Hyperliens	
2.2.2.Imprimer la fiche	
2.3.Menu contextuel	
2.3.1.Editer la fiche	
2.3.2.Historique	
2.3.4. Vcard	
2.4. Actions supplémentaires	10
2.4.1. Voir l'en-tête	
2.4.2. Verrouiller une fiche	
2.4.3.Supprimer une fiche	
2.4.4.Dupliquer une fiche	1/
2.4.5.Appliquer un Pense-bête	1/
2.4.6.Recherche des documents liés	18
	40
3 -Fiche société	
3.1.Accès à la fiche société de la personne	19
3.2.Edition de la société	19
3.3.Menu contextuel	
3.3.1.Accéder à tous les membres de la société	
3.4.Actions supplémentaires	
4 -Accès depuis les clients de messagerie	22



1 - Carnet d'adresses

1.1. Présentation de l'interface



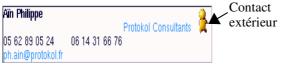
Zone carte résumée

Zone fiche détaillée

L'application carnet d'adresses est accessible par un clic sur l'icone dans la barre de menu. La représentation de cette icone peut être différente selon le style de l'application défini par l'administrateur.

L'interface est découpée en deux zones : la zone des cartes résumées et la zone de la fiche détaillée. Un simple clic sur la carte présente, sur la partie droite, la fiche détaillée de la personne.

Le carnet d'adresses regroupe les contacts extérieurs et les utilisateurs de l'application. L'icone sur la carte permet de dissocier ces deux catégories de personnes. Vous ne pouvez modifer que les fiches des contacts extérieurs, les fiches des utilisateurs sont gérées par l'administrateur.



Brison Eric

Césam net

Césam net

Utilisateur

Césam net

Césam net

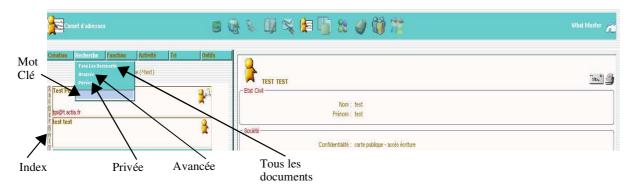


1.2.Barre de menu

1.2.1.Création

Ce menu permet de créer une fiche personne (cf. 2.1-création d'une personne).

1.2.2.Recherche



Index

Un index alphabétique, à gauche des cartes résumées, filtre en fonction de la première lettre du nom de la personne.

Recherche par mot clé

La recherche par mot clé porte sur toutes les informations contenues dans les fiches.

Afin de lancer la recherche, il faut saisir le mot clé puis appuyer sur la touche 'Entrée' du clavier.

La recherche n'est pas sensible à la casse (majuscules, minuscules), mais tient compte des accents.

Il est possible de combiner plusieurs mots clés pour affiner les résultats de vos recherches.

Pour ce faire:

- Saisir le premier mot clé, lancer la recherche (touche « Entrée » du clavier)
- Ajouter le symbole « > » suivi du deuxième mot clé, lancer la recherche.
- · Répeter l'opération autant de fois que vous souhaitez saisir de mots clés

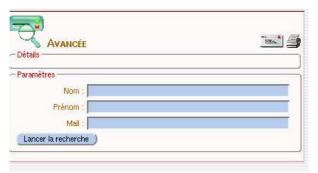
Les syntaxes pouvant être utilisées dans la recherche par mot-clef sont les suivantes :

- albert | eric : fiches contenant soit albert soit eric
- albert.*eric: fiches contenant albert suivi de eric
- [é|e]ric: fiches contenant soit eric soit éric
- ^éric\$: fiches dont l'un des attributs est exactement éric



 albert.*eric|eric.*albert : fiches contenant albert et eric dans n'importe quel ordre

Recherche avancée



La recherche avancée vous permet de retrouver les personnes enregistrées selon ses noms, prénoms ou mails.

Afin de rechercher toutes les personnes dont le nom commence par "te" il faut dans le champ nom saisir "te" précédé du symbole "^" ("^te"). Il en est de même pour les recherches par prénom et mail.

Recherche privée

Cette recherche permet d'obtenir la liste des personnes dont la confidentialité affectée à la fiche personne est "privée".

Tous les documents

La fonctionnalité "Tous les documents" affiche la liste de toutes fiches personnes.

1.2.3.Fonction



Un filtrage peut être effectué en utilisant le critère « fonction » affecté dans les fiches personnes. Il est donc possible de rechercher toutes les personnes ayant la fonction de directeur, tous les commerciaux...Ces critères sont définis par l'administrateur.

1.2.4. Activité



Il est aussi possible de filtrer les personnes en fonction de l'activité de leur société et d'obtenir ainsi la liste des personnes travaillant dans des sociétés clientes,



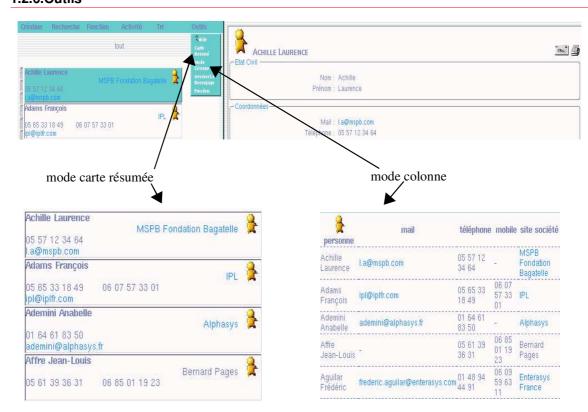
fournisseurs...L'administrateur définit ces critères.

1.2.5.Tri



Les fiches peuvent être triées selon différentes caractéristiques.

1.2.6.Outils



Les actions « carte résumée» et « mode colonne » modifient le mode de visualisation des fiches résumées.



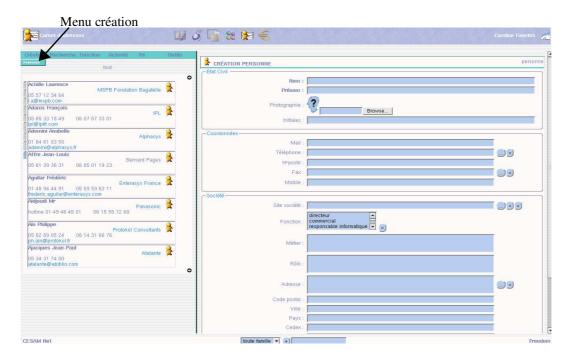


Le découpage de la fenêtre, initialement les cartes à droite et la fiche à gauche, peut être inversé. L'action « inverser le découpage » présente les cartes sur la partie haute et la fiche sur la partie basse. L'utilisation de ce même menu permet de basculer d'une présentation à l'autre.



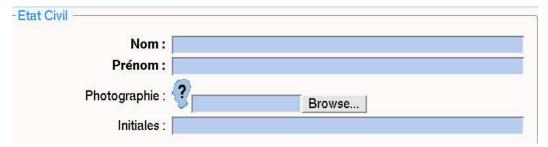
2 - Fiche Personne

2.1. Création d'une personne



La création donne l'accès aux champs de la fiche en écriture, et est accessible via le menu création Personne.

2.1.1.Cadre état civil

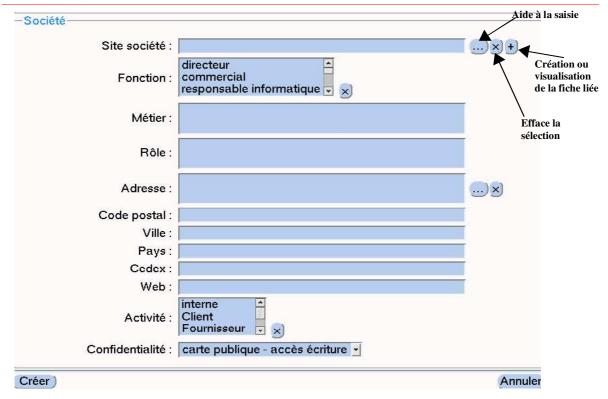


Les champs en gras sont obligatoires.

Le bouton Browse (parcourir) permet de chercher sur le disque dur et d'attacher la photographie de la personne.



2.1.2.Cadre société



Site Société

Le bouton d'aide à la saisie (...) ouvre une boîte de sélection qui propose à l'utilisateur une liste limitée et non exhaustive des sociétés existantes (les n premières). Il est possible de cibler cette liste en saisissant une valeur dans le champ « site société » avant d'appuyer sur le bouton (...). La liste est ainsi réduite aux sociétés contenant cette valeur dans leur nom.

Ce bouton (...) permet aussi de mettre en relation la fiche société et la fiche personne. Le lien est confirmé par le passage en grisé de la couleur du fond du champ de saisie et se traduit par un hyperlien lors de la consultation de la fiche.

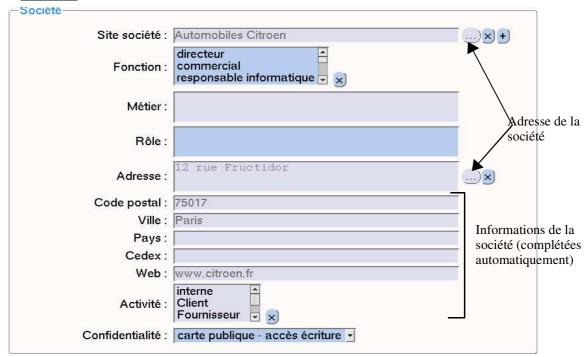
Le bouton (x) efface la valeur du champ.

Le bouton (+) a une double fonction :

- Il permet de créer une fiche société, si l'on souhaite affecter la personne à une nouvelle société.
- Il ouvre en édition la fiche de la société sélectionnée, ce qui permet de modifier ou de compléter directement les informations.



<u>Adresse</u>



Il est possible d'affecter l'adresse de la société à la personne en utilisant l'aide à la saisie (...) du champ adresse. Toutes les informations complémentaires et relatives à la société sont automatiquement complétées. Afin d'attribuer une adresse personnelle à la personne il suffit de saisir ces champs manuellement.

Fonction



La touche « CTRL », appuyée pendant la sélection de la fonction de la personne, permet de sélectionner plusieurs valeurs ou d'annuler la sélection.



2.1.3. Cadre coordonnées

Mail:	
Téléphone :	×
Téléphone : N°poste :	
Fax:)×)
Mobile :	

Les coordonnées de la personne peuvent être des coordonnées professionnelles (celles de la sociétés) ou personnelles.

Dans le cas où la personne n'a pas de coordonnées personnelles, les numéros de téléphone et de fax seront ceux de la société. Ces champs doivent rester vides, et seront visibles à la consultation de la fiche.

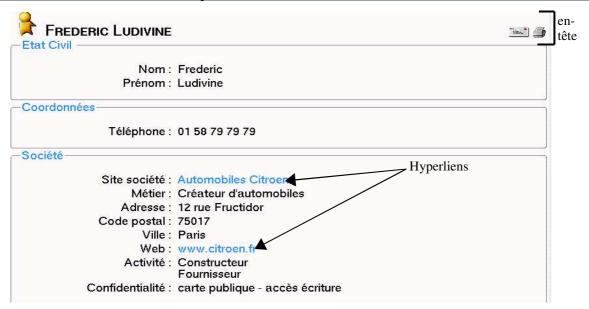
Si la personne a des coordonnées qui lui sont propres, ils devront être renseignés. L'aide à la saisie (...) permet de pré-remplir ces champs avec les valeurs de la société. Il est ainsi plus rapide de modifier seulement les chiffres qui diffèrent.

2.1.4.Choix de la confidentialité

- carte publique accès écriture : la fiche personne est visible et modifiable pour tous les utilisateurs
- carte publique accès lecture : la fiche est visible pour tous les utilisateurs et modifiable par son propriétaire
- carte privée : la fiche n'est visible et modiable que par son créateur. La carte est invisible pour les autres personnes. Le mot (privé) est ajouté dans la présentation des cartes résumées.
- spécifique : cette fonction est décrite dans le manuel administrateur.



2.2. Consultation de la personne



Chaque fiche présente une partie commune : l'en-tête. Cette partie contient :

- Le titre de la fiche : pour la fiche personne son nom et son prénom.
- Si le document n'est pas modifiable par l'utilisateur, un symbole est affiché :
 - 🧭 : document figé
 - Ø: pas de droit en écriture
 - 🛅 : verrouillé par un autre utilisateur (modifiable par le propriétaire du verrou)
 - 🗓 : verrouillé par l'utilisateur courant (modifiable par l'utilisateur courant).
- L'icone d'envoi du document par mail (si le droit d'envoi est activé)
- L'icone d'impression du document.

2.2.1.Les Hyperliens

Les hyperliens permettent l'accès à des informations contenues dans d'autres fiches (internes), de type web (adresse site internet), ou d'envoi de messages (adresse mail).

Le lien site société ouvre donc, en consultation, la fiche correspondante.

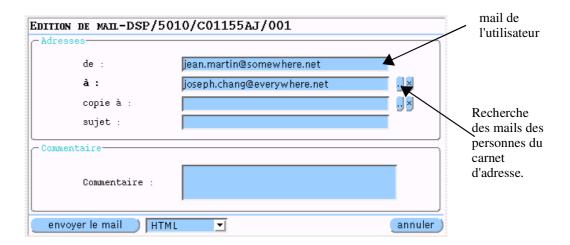
2.2.2.Imprimer la fiche

Pour imprimer une fiche, il suffit de cliquer sur l'imprimante en haut à droite de la fiche.

2.2.3. Envoyer la fiche par mail

Pour envoyer une fiche personne par mail, il faut cliquer sur l'enveloppe disponible en haut à droite de la fiche. Un formulaire d'envoi est alors affiché.





Lors de l'ouverture de ce formulaire d'envoi, l'adresse mail de l'émetteur est automatiquement renseignée.

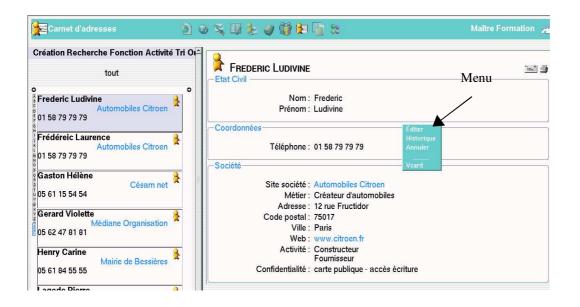
Pour choisir le destinataire, il est possible, en cliquant sur l'aide à la saisie (...) d'obtenir la liste des contacts du carnet d'adresses. En notant le nom ou le prénom, on limite la recherche.

Un commentaire peut être noté et apparaitra dans le contenu du mail.

Une boite de sélection permet d'envoyer la fiche selon différents formats (HTML¹, PDF, ou les deux). Le PDF est attaché en pièce jointe.

2.3.Menu contextuel

Lorsque le pointeur de la souris sur la fiche représente une croix, cela indique qu'un menu peut être activé en appuyant sur le bouton droit de la souris.



^{1 -} Les clients mail validés sont Microsoft Outlook 2000, Outlook express 6, Mozilla 1.0 et Netscape 6.



2.3.1.Editer la fiche

La sélection de l'item « Editer » permet d'ouvrir la fiche en modification.

Pour modifier un champ il suffit de remplacer sa valeur par une autre. Pour supprimer une valeur, il faut mettre un espace dans le champ que l'on veut supprimer. Si le champ est vide, sa valeur restera inchangée.

Les modifications sont enregistrées en appuyant sur le bouton « Valider ».

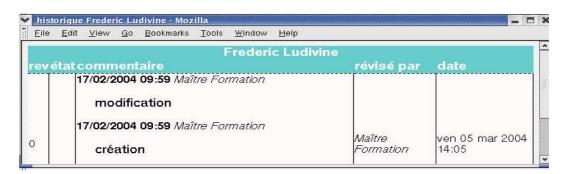
Toute fiche en cours d'édition ne peut être éditée par une autre personne.

2.3.2. Historique

L'historique indique toutes les modifications ainsi que les divers commentaires associés à la fiche.

Sur chaque ligne de l'historique sont notés :

- · la date et l'heure de l'action,
- · l'auteur de l'action.
- · la description de l'action.



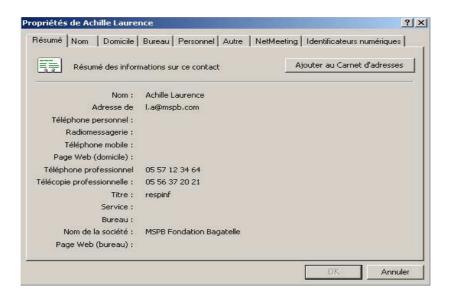
2.3.3.Annuler

Cette action ferme le menu.

2.3.4.Vcard

Cette action permet d'exporter la carte au format Vcard et d'enregistrer toutes les informations de la personne dans une fiche carnet d'adresses de la messagerie (Outlook (Microsoft)).





2.4. Actions supplémentaires

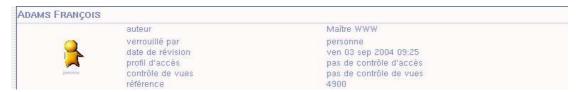
Si vous appuyez en même temps sur la touche <Ctrl> de votre clavier et bouton droit de la souris, un menu plus complet apparaît. Ce menu contient des actions moins usitées.

Suivant les droits de l'utilisateur sur la fiche, certaines actions peuvent ne pas apparaître ou être inaccessibles (affichage en italique)).

2.4.1.Voir l'en-tête



L'en-tête affiche le détail des propriétés de la fiche.



- Auteur : c'est le nom de la personne qui a fait la dernière modification de contenu.
- Verrouillé par : nom de la personne qui a verrouillé le document.
- Révision : c'est le numéro de la révision présente. La première révision est le numéro zéro. Les révisions sont développées dans le manuel administrateur.
- Date de révision : date de la dernière modification de contenu si c'est la dernière révision, sinon c'est la date à laquelle la fiche a été révisée.



- Profil d'accès : permet de savoir si la fiche est soumise à des permissions particulières
- Référence : numéro d'identification.

2.4.2. Verrouiller une fiche



Le verrouillage interdit l'édition et donc la modification de la fiche aux autres utilisateurs. Vous pouvez verrouiller une fiche si elle n'est pas déjà verrouillée et si vous avez le droit de la modifier. La fiche reste consultable par toutes les personnes.

Seule la personne ayant verrouillée la fiche peut la déverrouiller² et ainsi la rendre de nouveau modifiable.

2.4.3. Supprimer une fiche



Pour supprimer une fiche, il faut sélectionner l'item "supprimer" dans le menu. Une confirmation est demandée avant toute suppression.

Lorsque la suppression a été confirmée, le document va dans la poubelle, que seul l'administrateur peut vider.

2.4.4. Dupliquer une fiche



Toute fiche visible peut être dupliquée. La nouvelle fiche porte le nom de la fiche copiée, préfixée de « Duplication de ». Il suffit d'éditer la duplication afin de changer son titre (suppression de « duplication de ») et son contenu.

2.4.5.Appliquer un Pense-bête

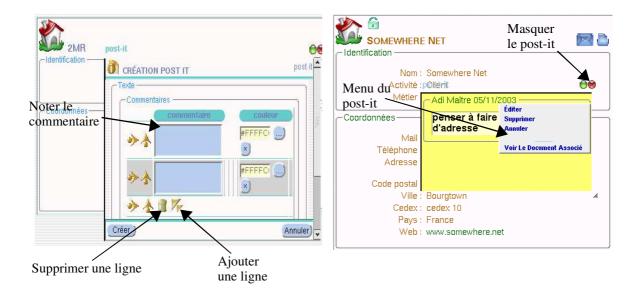


Un pense-bête (post-it) peut être collé sur les fiches.

Pour créer un pense-bête, il suffit de noter le texte dans le champ de saisie et d'appuyer sur créer. Le pense-bête apparaîtra systématiquement à chaque consultation du document. Pour le masquer, il faut cliquer sur le bouton rouge en haut à droite du pense-bête. Un seul pense-bête peut être collé, mais contenir plusieurs textes provenant de divers utilisateurs.

^{2 -} L'administrateur peut en cas de problème déverrouiller n'importe quelle fiche.





Si on veut modifier le pense-bête ou ajouter un autre texte il faut sélectionner « *Editer* » avec le menu contextuel du pense-bête. Pour ajouter un texte, il faut ajouter une ligne dans le tableau et saisir le commentaire. L'utilisateur peut aussi changer la couleur du fond du texte pour le différencier. Pour chaque ajout de texte, l'auteur et la date sont indiqués dans le cadre.



Pour supprimer le pense-bête il suffit de sélectionner « supprimer » dans le menu contextuel du pense-bête (Attention à ne pas confondre avec celui de la fiche). Si on veut supprimer seulement un des textes, il suffit d'éditer le pense-bête afin de supprimer la ligne contenant le texte obsolète (utilisation de l'icone poubelle après avoir sélectionné la ligne à supprimer).

2.4.6. Recherche des documents liés



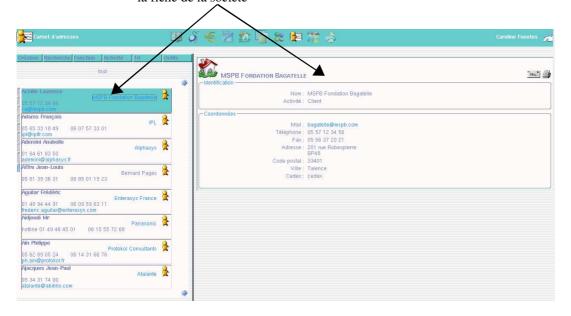
La « recherche des documents liés » liste toutes les fiches qui sont en relation avec la fiche que l'on consulte.



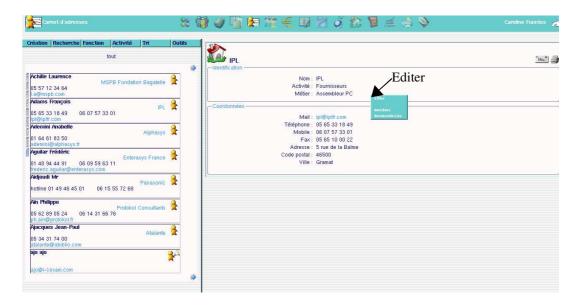
3 - Fiche société

3.1. Accès à la fiche société de la personne

Un clic sur le lien société permet de consulter la fiche de la société

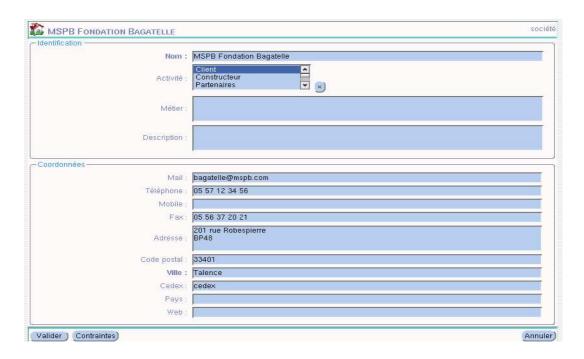


3.2. Edition de la société



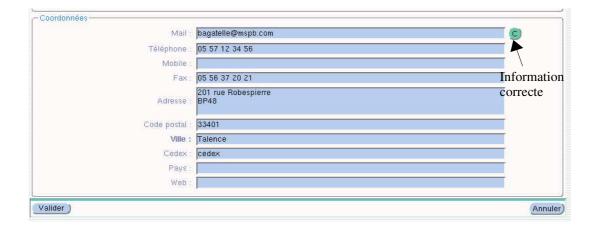
Pour modifier la fiche société, il suffit de cliquer sur le bouton droit de la souris, et de choisir l'action « Editer ».





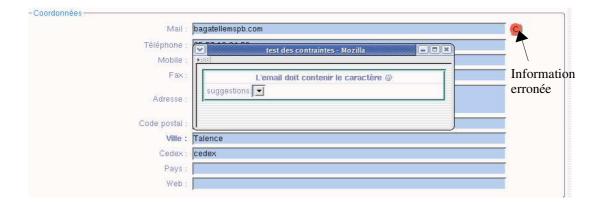
Il est ainsi possible de modifier ou compléter les caractéristiques de la société.

Le mail de la société doit respecter un certain format. Si ce champ est mal rempli, la validation de la fiche ne peut être effectuée, le bouton de la contrainte devient rouge et un message alerte l'utilisateur. Le bouton vert exprime que l'information est correcte.



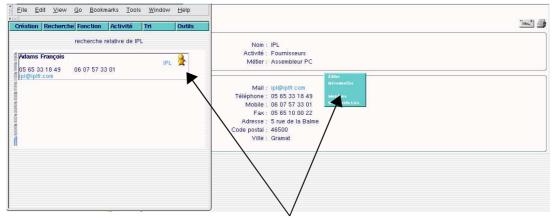


3.3. Menu contextuel



3.3.1.Accéder à tous les membres de la société

L'action "membres" permet de visualiser toutes les personnes rattachées à l'entreprise sélectionnée.



Ouverture d'une fenêtre contenant la liste des personnes de la sociéte

3.4. Actions supplémentaires

Par l'action "CTRL" clic droit sur la fiche, un menu plus complet apparaît. Les actions proposées sont identiques à celles décrites dans la fiche personne.



4 - Accès depuis les clients de messagerie

Les outils de messagerie (Outlook, Outlook Express, Mozilla, ...) permettent d'accéder aux contacts créés dans le Carnet d'Adresses. Ceci est réalisé via un serveur LDAP.

Les cartes publiques sont consultables si l'administrateur a autorisé cette fonction et configuré l'outil de messagerie.

Dans ce cas, les cartes ne sont pas accessibles en modification. Pour cela, il faut revenir sur l'interface Web du Carnet d'Adresses.

Si le serveur LDAP est activé, sa mise à jour se fait dès qu'une carte publique est modifiée.